

L'ŒUVRE DIVINE DU SALUT Éphésiens 1.1-14

L'œuvre du salut dont l'homme jouit est fondamentalement une œuvre divine. Si nous devons nous attendre à des évidences externes de l'œuvre du salut dans la vie du croyant, nous ne devons jamais perdre de vue que ces « fruits visibles » sont d'abord la manifestation de l'œuvre invisible de Dieu dans le croyant.

INTRODUCTION

Le salut et ses différentes facettes

- Dans nos études sur la sanctification et dernièrement sur la nature du salut (Qu'est-ce que c'est être sauvé?) nous avons insisté sur la **partie humaine, visible et extérieure** du salut.
 - Salut et sanctification ont été illustré sous la notion **d'être attaché à Jésus** de manière à porter du fruit pour lui.
 - Salut et sanctification ont aussi été illustré sous la notion de **délivrance** : la libération du danger de perdition éternelle par l'intervention divine qui nous arrache de la sphère de la mort pour nous transporter dans la sphère de la vie, de la paix et de la sécurité.
 - **Jn 5.24** « *En vérité, en vérité, je vous le dit, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie* »
- Pourtant, l'œuvre du salut dont jouit le chrétien est fondamentalement une **œuvre divine, invisible et intérieure**.
 - Ce matin, autour de la Table du Seigneur, j'aimerais nous amener à considérer des **facettes divines** de l'œuvre du salut qui nous amènerons à l'adorer.
 - Avant de goûter à tous les arômes, texture, couleurs et formes de la « bagatelle forêt noire » d'Alma, elle a du à **l'avance** arranger et manipuler beaucoup d'ingrédients. De la même manière, Dieu a du être à l'œuvre dans notre salut bien avant que nous puissions en goûter les fruits.

La louange de Paul au sujet du salut

- Dans son épître aux Éphésiens, Paul débute sa lettre en bénissant Dieu pour diverses richesses incluses dans le salut. Paul loue Dieu pour la part divine du salut humain.
- Dans les 14 versets qui débutent l'épître, Paul s'emporte dans une longue phrase de 12 versets pour identifier des bénédictions du Dieu Trinitaire dont nous bénéficions dans notre union à Jésus-Christ.
 - Goûtons et apprécions ces diverses bénédictions spirituelles entourant le salut.

Prière

Lecture Éphésiens 1.1-14

I- BÉNI SOIT DIEU LE PÈRE, SOURCE DES BÉNÉDICTIONS 1.3-6

C'est Dieu le Père qui est à l'origine des bénédictions et qui nous a béni à travers l'œuvre de Jésus qui s'expérimente personnellement à travers le ministère du St-Esprit.

A. Il nous a élu (v.4)

- Dieu a pensé à moi et à toi depuis toute éternité. En Jésus, il a tracé à l'avance notre chemin de bénédiction
- **Élection** : Dieu a choisi dans l'éternité passée des collectivités et des individus pour la réalisation d'événements clés de son plan. Événements tant historiques (exode ou déportation), sotériologiques (Joseph ou Paul) qu'eschatologiques (2 témoins- antichrist).

B. Il nous a prédestiné (v.5)

- Depuis toute éternité, Dieu a planifié ce qu'il voulait faire avec nous. Il nous a choisi et il a décidé de nous rendre semblables à l'image de son Fils bien-aimé. Il a choisi l'argile et il a planifié d'en faire un vase d'honneur pour sa gloire.
- **Prédestination** : Dieu a déterminé la destinée future de ses créatures selon son plan. Il a prédestiné les croyants à ressembler à Christ (« *ceux qu'il a connu d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils* » Ro 8.29); à recevoir la vie éternelle (*Les païens se réjouissaient en entendant... la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent* » Ac 13.48); à être les héritiers du Père (Ép. 1.11)

C. Il nous a adopté (v.5)

- Au centre du temps, entre l'élection et la destination, nous avons reçu l'adoption.
 - Dieu a transféré notre état d'être par nature et par choix d'enfants de colère méritant sa juste colère à être des enfants de Dieu par adoption, légalement identifiés comme destinataire de toutes les richesses divines.
 - Sans adoption divine, nous aurions continué d'errer dans ce monde sous l'autorité et l'héritage du diable! Par l'adoption, Dieu nous a rendu bénéficiaires de toutes les promesses de Son Royaume autant terrestres que célestes.
- **Adoption** : Acte légal de transfert d'autorité parentale et de droits parentaux. (« *Dieu a envoyé son Fils... afin que nous recevions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba, Père! Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu* » Ga 4.4-7).
- Des parents humains qui adoptent des enfants recherchent en général un enfant sans défaut ni problème physique ou intellectuel. L'Éternel ne nous a pas élu, adopté et prédestiné sur le même principe : Il a voulu montrer ce qu'il peut faire avec le pire! Il a voulu manifester sa bonté à travers la limite de sa miséricorde!
 - 1Ti 1.13,15 « *Moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde... Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs dont je suis le premier* »
 - 1Co 1.26-29 « *Considérez, frères, que parmi vous qui avez été appelés il n'y a pas beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. Mais Dieu a choisi les choses folles... les choses faibles... les choses viles... afin que personne ne se glorifie devant Dieu.* »
 - Tite 3.4,5 « *Mais lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes ont été manifestés, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde...* »

Le Père céleste nous a élu, adopté et prédestiné afin que nous manifestions le caractère saint et irréprochable (v.4) de son Fils bien-aimé, Jésus. **Il est très digne de louanges!**

II- BÉNI SOIT LE FILS, AGENT DES BÉNÉDICTIONS 1.7-12

Les bénédictions divines nous sont communiquées à travers un agent, Jésus. À 12 reprises dans les versets 3 à 13, Paul insiste que ces bénédictions sont en lui ou à travers lui.

A. En lui, nous avons la Rédemption (v.7)

- Le plan divin du salut humain ne pouvait pas ignorer notre condition rebelle et pécheresse. Dieu a dû envoyer son Fils pour nous réconcilier avec lui. Le moyen de réconciliation était le sacrifice sanglant substitutif et expiatoire de Jésus.
- **Rédemption** : Libération d'un peuple ou d'une personne obtenue habituellement à travers le prix du rachat, la rançon. (« *Car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de beaucoup* » Mc 10.45)
- Par son sang, par sa vie offerte en sacrifice, Jésus paie la rançon de nos péchés, il nous rachète de la condamnation que nos péchés méritaient. De plus, ce paiement nous libère de l'esclavage du péché pour nous rendre libre de servir notre nouveau Maître, Jésus.

B. En lui, nous avons le pardon des péchés (v.7)

- Un fruit de la rédemption est le pardon des péchés.
- Dieu le Père, sur la base du sacrifice de Jésus, accorde le pardon, la rémission des péchés, au pécheur qui se présente devant lui en confessant sa culpabilité et se repentant de son péché.
- Le pécheur est alors dégagé de la culpabilité et de la punition du péché
- Jésus a payé une dette qu'il n'avait parce que nous avons une dette que nous ne pouvions payer. « *Lui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu* » 2Co 5.21

III- BÉNI SOIT L'ESPRIT, LA GARANTIE DES BÉNÉDICTIONS 1.13,14

Le Père nous bénit sur la base de l'œuvre de Christ et à travers le ministère de l'Esprit. C'est par le St-Esprit que le croyant actualise, rend présentes et vraies les bénédictions divines.

A. L'habitation de l'Esprit

- Lorsque nous avons répondu à l'appel de Dieu par l'Évangile et dans la repentance et la foi, Dieu a envoyé son Esprit pour venir habiter et demeurer en nous.
- La présence de l'Esprit en nous est la preuve de notre appartenance à Dieu. « *Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas* » Ro 8.9b. « *En lui, vous êtes aussi édifiés pour être une habitation de Dieu en Esprit.* » Ép 2.22
- L'Esprit de Dieu en venant personnellement faire sa **demeure** en nous, nous **conduit** dans le chemin de la vie (Ro 8.14), **illumine** nos cœurs pour nous faire connaître et accomplir la volonté de Dieu (Ép 1.9) et enfin nous **sanctifie** pour que nous devenions semblable à Jésus (1Pi 1.2).

B. Le sceau de l'Esprit

- L'Esprit représente aussi le sceau divin qui nous garantit l'accomplissement de toutes les bénédictions de Dieu. L'Esprit est le gage du salut final, de l'héritage complet, de la rédemption de nos corps déjà rachetés de la punition du péché mais bientôt libérés de la présence même du péché.
- « *Nous aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, la rédemption de nos corps.* » Ro 8.23

IV- L'OBJECTIF DES BÉNÉDICTIONS

- *Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ. 1.3*
- Dieu nous a béni afin que **nous puissions le refléter et le célébrer**
 - **v.4** pour que nous soyons saints et irréprochables devant lui
 - **v.6** pour célébrer la gloire de sa grâce
 - **v.12** afin que nous servions à célébrer sa gloire
 - **v.14** pour célébrer sa gloire.

CONCLUSION

- En approchant la Table du Seigneur puissions nous le célébrer et évaluer l'engagement de nos vies envers Dieu. La Table du Seigneur un temps d'**évaluation et de célébration**.
- **Bénissez le Seigneur pour votre salut**
 - **Béni soit le Père, source du salut**
 - **Béni soit le Fils, pourvoyeur du salut**
 - **Béni soit l'Esprit, garantie du salut.**